

8 MARS 2018 : L'ÉLAN DES LUTTES POUR LES DROITS DES FEMMES

La richesse et la diversité des luttes CGT pour les droits des femmes est impressionnante. C'est avec enthousiasme que les militant-es s'emparent des outils mis à disposition pour concrétiser les actions. Dans un contexte social très favorable au progrès, à la prise de conscience et au changement, les femmes et les hommes dénoncent des états d'injustice flagrants et font des propositions qui vont bien au-delà des mesurette du gouvernement.

06

Le Lien N°194 Mars 2018

Pour l'égalité professionnelle, nous voulons des actes : le communiqué de presse commun aux 8 organisations syndicales, et pour lequel la CGT a particulièrement œuvré, montre la volonté de s'unir et de faire pression sur le gouvernement. Si l'égalité entre les femmes et les hommes est une grande cause nationale « *il va falloir des mesures ambitieuses, des moyens humains et financiers à la hauteur de l'enjeu, des dispositifs contraignants et une évaluation de toutes les politiques publiques à l'aune de l'égalité.* » À lire sur cgt.fr ou <http://cgt.fr/Pour-l-egalite-professionnelle-nous-voulons-des-actes.html>

Les luttes se déclinent dans les Unions départementales, les référentes du collectif femmes-mixité en témoignent lors de la réunion préparatoire. Bien sûr, elles soulignent aussi, pour la plupart, qu'il y a encore des comportements sexistes qu'il faut désamorcer lors des commissions exécutives : réticences de tous ordres, ton bienveillant mais paternaliste, remarques ironiques, attention minimale accordée à la question par certain-es camarades... Mais elles ne se laissent pas faire et parviennent à convaincre et à engager des actions : comptoir ouvert sur la place de la Comédie à Montpellier, rassemblements nombreux dans toute la France, création de jeux pour faire parler, actions ciblées dans la santé, la grande distribution... Partout où les femmes travaillent et même dans les métiers où elles

sont moins présentes, on tracte, on discute autour des 4 pages, et les actions fleurissent !

Pour recenser et annoncer toutes les actions précises prévues par les syndicats dans vos secteurs et les publier sur le site : <https://8mars15h40.fr/ajouter-une-action/>

On lutte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur le site 8mars15h40.fr parce que les femmes sont toujours rémunérées un quart en moins que les hommes : la situation n'a pas changé.

Aujourd'hui encore 60 % des entreprises n'ont ni accord ni plan d'action, seules 0.2 % ont été sanctionnées. 60 % des branches n'ont pas d'accord valide.

De nombreux accords d'entreprises ou de branches sont des coquilles

vides et se contentent – au mieux – de reprendre les dispositions légales existantes. Dans la Fonction publique, le protocole d'accord signé par la CGT en 2013 n'est pas appliqué. Les groupes de travail pour la labellisation égalité dans la fonction publique se mettent en place, mais ce sont les délégué-es syndicaux-cales qui doivent faire pression pour que des moyens soient enfin débloqués pour l'égalité.

Sur le site egalite-professionnelle.cgt.fr on regarde et on partage les 5 films : Temps partiels et égalité salariale ; La revalorisation des métiers à prédominance féminine ; pas de discriminations d'embauche ou de carrière ; des droits pour la maternité et la parentalité ; stop sexisme et violences.

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles c'est s'engager avec les femmes pour l'égalité.

On participe à la Grande enquête sur les violences au travail sur <https://8mars15h40.fr/grande-enquete/>

Dans le cadre du collectif **#8mars15h40** les salarié-es peuvent témoigner des violences dont elles-ils ont été victimes ou témoins au travail. L'objectif : briser la loi du silence et interpeller la responsabilité des employeur-es. Les résultats seront transmis aux organisations CGT pour une interpellation directe des employeur-es concernés.

